Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 035-213502685-20260702-26_06_03-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 09 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le neuf juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GANTON, dûment convoqué le 5 juin, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mme Fabienne GLET, Maire.

Nombre de membres du conseil	
En exercice	11
Présents	10
Votants	10
Vote	
Pour	10
Contre	0
Abstention	0

Date de convocation : le 05 juin 2026

Étaient présents : Lénaik BELLEIL, Lucie BERTHOU, Nadine BOUVIER, Marc CHRISTIE, Fabienne GLET, Léonard GLO, Magali LAIGLE, Anselme MASSIOT, Fanny RIGAULT PIVAN Charles TEMPLÉ

Ont donné procuration : /

Absents excusés : Sylvain DENIS

Secrétaire de séance : Fanny RIGAULT-PIVAN

DELIBERATION 2026_06_03
CONVIVIO : VALIDATION DE LA RÉVISION DE PRIX AU 01/09/2026

Annexe : Révision des tarifs

Rapport de Fabienne GLET, Maire,

Un courrier a été adressé par Convivio le 04 mai 2026 avec une nouvelle proposition tarifaire à compter du 1er septembre 2026.

Depuis le 01/09/2025, la tarification appliquée pour le repas enfant est une tarification à l'élément décomposée comme suit : Entrée 0,3259 € HT - Plat 1,5408 € HT - Accompagnement 0,4599 € HT - Dessert 0,5387 € HT soit 2,8653 €HT soit 3,0228 €TTC

Les nouveaux tarifs proposés seraient les suivants : Entrée 0,3309 € HT - Plat 1,5644 € HT - Accompagnement 0,4669 € HT - Dessert 0,5469 € HT soit 2,9091 €HT soit 3,0691 €TTC

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VALIDE la révision des tarifs ci-annexée à compter du 1er septembre 2026 avec les tarifs suivants :

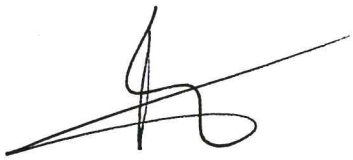
Entrée 0,3309 € HT - Plat 1,5644 € HT - Accompagnement 0,4669 € HT - Dessert 0,5469 € HT soit 2,9091 €HT soit 3,0691 €TTC

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document afférent à cette décision

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 035-213502685-20260702-26_06_03-DE

Pour certifié conforme,

Le Maire
Fabienne GLET



Le secrétaire de séance
Fanny RIGAULT PIVAN

